

# HOMMAGE AU BARRAGE



# LE BARRAGE, on en parle depuis longtemps !

4.1.2 La photo montrée ci-dessous a été prise le 9 octobre 1983 par Monsieur Luc Larose.



On voit sur la photo Monsieur François Favreau qui indique de la main la fin de la surface peinte du mur de soutènement en face de la propriété de Mlle Blandine Dufresne. Mlle Dufresne a confirmé à Monsieur Lig Vaillancourt le 18 novembre 1983 que ce mur a été peint en juin 1966 et que naturellement la surface peinte ne s'étend pas plus bas que le niveau de l'eau à ce moment-là. La ligne de démarcation entre la surface peinte et celle non peinte est à la cote 0,83.

Photo de M. François Favreau (père de Louise), prise par M. Luc Larose, qui nous montre à quel point l'eau pouvait se retirer durant l'été estival. Prise le 9 octobre 1983. Le lac se vidait en été, et cela ne changeait rien du côté des inondations printanières.

**CETTE CONCRÉTISATION A NÉCESSITÉ PLUS DE 20 ANS DE TRAVAIL ACHARNÉ AUPRÈS DES INSTANCES MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES.**



EN 2016 - 2017 AVAIT ENFIN LIEU LA CONSTRUCTION DE L'OUVRAGE DE CONTRÔLE DU NIVEAU D'EAU DU LAC NOIR PAR LE PROMOTEUR, LA MUNICIPALITÉ DE ST-JEAN-DE MATHA AVEC L'ÉTROITE PARTICIPATION DE VOTRE ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR ET DE LA RIVIÈRE NOIRE NORD ET SUD.











CET OUVRAGE DE CONTRÔLE (COMMUNÉMENT APPELÉ BARRAGE ) PERMET :

-D'ÉVITER L'ASSÈCHEMENT DE LA NAPPE FRÉATIQUE EN PÉRIODE D'ÉTIAGE DE JUIN À SEPTEMBRE, COMME CELA A ÉTÉ LE CAS DURANT DE NOMBREUSES ANNÉES.

-DE MAINTENIR UN NIVEAU D'EAU MINIMALE DURANT TOUTE L'ANNÉE, ÉVITANT LA PÉNURIE D'EAU POTABLE DES PUIITS, LA PROLIFÉRATION DES ALGUES AQUATIQUES NUISIBLES ET FAVORISER LA PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES.

-D'ÉVITER LES INNONDATIONS PRINTANNIÈRES AINSI QU'EN PÉRIODE DE PLUIES ABONDANTES DURANT L'ÉTÉ TOUT EN ÉLIMINANT LE DÉVERSEMENT DES CHAMPS D'ÉPURATION DANS LES PLANS D'EAU DU LAC NOIR.

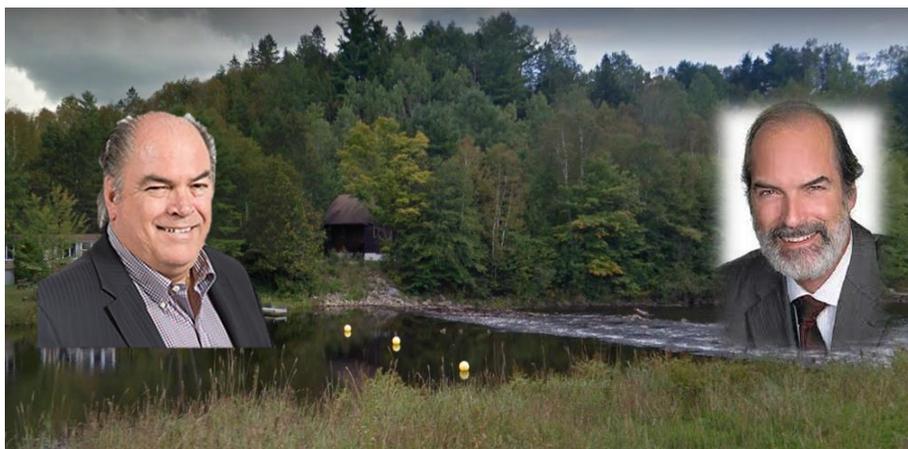
## **LUC LAROSE ET ALBERT AIMARO**



CETTE MAGNIFIQUE RÉALISATION A ÉTÉ POSSIBLE GRÂCE À LA PARTICIPATION D'UNE ÉQUIPE HORS DE L'ORDINAIRE DONT JE ME PERMETS D'EN SITER QUE QUELQUES UNS :

-NOTRE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS : LUC LAROSE ASSISTÉ HABILEMENT D'ALBERT AIMARO ET BENOIT BOYER.

## **MICHEL ET YVES TOURANGEAU**



-NOTRE ÉQUIPE LÉGALE : ME. MICHEL TOURANGEAU ET ME. YVES TOURANGEAU.

## **NORMAND CHAMPAGNE, BERNARD LANDRY ET PAUL MARTIN**



- MONSIEUR LE MAIRE DE SJDM DE L'ÉPOQUE, NORMAND CHAMPAGNE ET SON ÉQUIPE QUI ONT CRU AU PROJET.
- MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC DE L'ÉPOQUE, BERNARD LANDRY.
- MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE DU CANADA DE L'ÉPOQUE, PAUL MARTIN.

## **GEORGES ÉTIENNE AMIOT ET PIERRE RICARD**



-LES PRÉSIDENTS DE NOTRE ASSOCIATION AVEC LEUR ÉQUIPE : LIGOURY  
VAILLANCOURT, DR GEORGES ÉTIENNE AMIOT, DR PIERRE RICARD, LOUIS CHARLEBOIS

## **HUGHES ET ÉRIC GÉNÉREUX**



-LES FIRMES KÉWIT ET GÉNÉREUX CONSTRUCTION (UNE ENTREPRISE DE CHEZ NOUS HABLEMENT DIRIGÉE PAR ÉRIC ET HUGUES GÉNÉREUX )

## **RAYMOND PICARD**



ET VOTRE HUMBLE SERVITEUR, RAYMOND PICARD.